

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
12

Date de la
Convocation
22/10/2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt quatre
le trente octobre
à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BROCARD Béatrice, DEVUN Carole, FAVARON Jacques, MELLADO Nicolas, ODIN Edwige, PATOILLARD Emilie, SABOT Norbert, SOUQUE Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : FAURE Emilie, BLACHON Daniel.

ABSENT : VALOUR Philippe.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2024/06/03

**Droit de stationnement
des taxis**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 25 novembre 2010, le Conseil Municipal avait fixé le droit de stationnement des taxis à 250,00 € par an.

TARIF 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de ne pas modifier le tarif soit pour l'année 2025 :
250,00 €.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Yves BOMPUIS



AR Prefecture

043-214302275-20241030-2024_06_03-DE
Reçu le 04/11/2024